

ASSOCIATION SPRIET

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 22 septembre 2007 Restaurant « Le Relais » à Faches-Thumesnil

Personnes présentes :

Olivier SPRIET, Maurice et Thérèse SPRIET, François et Odette SPRIET, Guy SPRIET, Sabine SPRIET, Denis SPRIET, Jacques et Bernadette COURMONT, Louis DUCHENE, Herman et Christina SPRIET, Jean-Paul BLANQUART, Catherine ANDRE-SPRIET.

Personnes excusées :

Marie-France DESIR, Thérèse SPRIET.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA du 21 juillet 2007,
- Bilan du rassemblement du 8 septembre,
- Définition du fonctionnement du site internet,
- Sommaire du n°30 de la Tribu,
- Organisation du bureau et établissement d'un règlement intérieur,
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du CA du 21 juillet

Chacune des personnes présentes ayant pris connaissance du contenu du compte rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Bilan du Rassemblement du 8 septembre 2007

Avant d'énoncer les données qualitatives et quantitatives relevées par le président, le trésorier et la secrétaire suite au rassemblement, Olivier demande qu'un tour de table soit effectué quant aux réactions et commentaires de chacun concernant cette journée, son organisation et son déroulement.

François prend la parole. Il pense qu'on a été pris de court pour être au « top » des préparatifs. Il y a eu l'élection du nouveau président, puis les vacances, et la date du 8 septembre était trop rapprochée des différentes rentrées et reprises. On aurait pu avoir plus de personnes présentes à ce rassemblement si l'on avait eu plus de temps pour le préparer et ratisser plus finement.

François a une anecdote pour appuyer son raisonnement : il a eu l'occasion de participer avec Odette à un voyage à Paris tout récemment, lors duquel ils ont rencontré Marie-Valentine Boyaval de Linselles. Celle-ci n'a pas été informée alors qu'elle a précédemment participé aux autres manifestations du genre.

Catherine pense que tout n'était peut-être pas parfait mais il faut se servir de nos remarques et de nos erreurs pour améliorer la prochaine. On a justement le mérite d'avoir organisé cette manifestation avec peu de moyens et d'expérience, mais « on l'a fait ». Notre équipe est « toute jeune », mais prometteuse. Nous avons tous apporté la « bonne parole » autour de nous, et il est vrai

OS
CS

qu'on pouvait espérer être plus nombreux. D'autre part, il faut reconnaître aussi que des personnes avaient annoncé leur participation et qu'elles ont du avoir des empêchements de dernière minute pour ce jour-là, car on ne les a pas vues.

Bernadette ajoute que cette réunion était réussie et différente des précédentes.

Guy donne lecture de la lettre envoyée par Thérèse (excusée) qui adresse ses félicitations pour le rassemblement et communiquera à Denis des précisions sur sa branche et à Bernadette des mortuaires.

Olivier ajoute que ce rassemblement était plus qualitatif que quantitatif. En premier lieu, on a pu apprécier l'intervention de M. Jean-Luc Liétart, adjoint au maire, qui nous a concocté un beau discours très sympathique. On peut remercier la municipalité d'Hellemmes pour son bon accueil. La salle bénéficiait d'une excellente acoustique. Olivier pense qu'on a ouvert l'association à des « nouveaux », ce qui est très positif. La communication a peut-être été un peu difficile mais l'échec n'est que quantitatif. La Voix du Nord nous a consacré une page entière avec une belle photo de famille sur le perron, ainsi qu'un article.

Le tour de table continue : à l'accueil, on pourrait peut-être faire des badges à chacun des participants avec le nom et la branche. Le souci est qu'on ne pouvait pas savoir d'avance combien il y aurait de personnes ce jour-là. Guy a fait un tableau reprenant les personnes présentes adhérentes ou non adhérentes à l'association. Il semblerait que nous ayons enregistré une douzaine de nouveaux adhérents. Ce qui porterait le nombre de membres à jour de cotisation à 90.

Christina ajoute qu'une seule famille belge est venue sur trois inscrites au préalable. Les Flamands ont sans doute été repoussés par la langue d'une part, mais également par la localisation. Herman et Christina ont pourtant lancé 200 invitations aux familles belges. Pour la prochaine fois, il faudrait traduire une page du journal en flamand et faire un rassemblement plus proche de l'autoroute. Un itinéraire était pourtant mis sur le site, mais fallait-il encore penser à se connecter. Tout est encore nouveau.

Catherine propose de penser à Lille pour la prochaine fois avec visite ou autre, c'est une grande ville, riche en Histoire et peut-être aussi symbolique pour la localisation : idée à creuser.

Olivier confirme que ce rassemblement est un point de départ pour la suite. Les années précédentes, on a vu les parents des personnes présentes ce jour. Il y a une « relève » assurée, on peut remarquer l'intérêt de chacun des participants. La preuve, Jean-Paul et Denis ont rencontré beaucoup de personnes autour de leurs PC, ils ont rectifié les erreurs, ils ont imprimé les ascendances de certains et recherché le rattachement d'une personne abandonnée à la naissance. Ils ont remporté un succès fou, les gens attendaient pour avoir des infos. Ils ont fourni des informations, mais ils en ont également récupéré.

Guy a eu des félicitations pour le rassemblement alors que Olivier a reçu de Francis Danvers une grosse enveloppe contenant une photocopie de la généalogie de Charles Séraphin.

Olivier profite de cette réunion pour remercier vivement les personnes ici présentes qui, en achetant des objets, ont contribué à faire marcher l'association, et tous ceux qui sont venu et/ou ont participé à l'organisation de ce rassemblement.

Organisation du bureau et établissement d'un règlement intérieur

Christina, très engagée également dans l'association de sa famille, la famille Verhaeghe, explique

DS
CS

son fonctionnement. L'association SPRIET fonctionnant depuis très longtemps d'une certaine manière, il nous faudra revoir les règles à appliquer et établir un règlement intérieur. Il est notamment indispensable d'échanger les informations administratives et financières recueillies lors du rassemblement. Ceci fera l'objet d'une réunion de bureau le 26 septembre chez Maurice et Thérèse.

Catherine a souligné enfin que jamais personne n'a remis en cause ni ne remettra jamais en cause ce qu'a fait Maurice jusqu'à présent depuis toutes ces années. C'est difficile de passer la main et nous en convenons, mais sache, Maurice, que tous nous t'aimons et te respectons ainsi que tout ce que tu as fait, l'association, ce sera toujours TOI à la base. Un grand merci !

Définition du fonctionnement du site internet

Olivier souhaiterait nommer un responsable pour la commission informatique. Denis accepte cette mission et nous l'en remercions. Olivier ajoute qu'aujourd'hui on est sur internet, mais que ce n'est que la partie visible de l'iceberg. On peut et on doit aller plus loin à présent, dans le respect de la vie privée de chacun, bien entendu. Il faudra élaborer des bulletins style « j'autorise ... » et rappeler que chaque personne a le droit de rectification. Il faut réunir la commission informatique et donner des infos à notre webmaster Aurélien afin qu'il étoffe le site, par exemple, lui donner les discours à incorporer puis d'autres articles et renseignements.

Maurice souhaite intégrer la commission, il est coopté à l'unanimité.

Sommaire du n°30 de la Tribu + questions diverses

Il serait bon que la Tribu paraisse en publication annuelle. On doit y relater la vie de l'association. C'est notre gazette vivante. Il faudra rédiger un article sur le rassemblement, au moins 10 pages. Compte-rendus, photos, bilans sur nos actions ...

On doit se limiter à 32 pages au total et s'y tenir pour chaque parution. Le sommaire devrait être fait en novembre, puis la Tribu bouclée et imprimée pour fin décembre. Il faudra y intégrer un mot en Flamand. Le nombre d'exemplaires tirés est de 120.

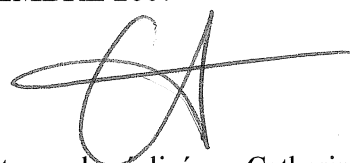
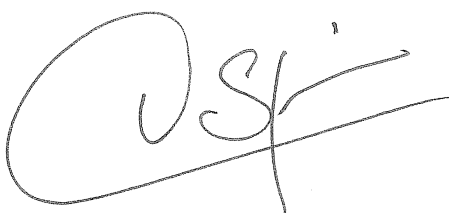
Ce serait peut-être une bonne idée de la donner avec la carte d'adhérent contre paiement de la cotisation. A noter en passant que la carte de membre sera rose pour 2008.

En décembre, il nous faudra voter le choix du mode de renouvellement et valider le courrier d'appel à cotisations qui sera envoyé aux adhérents.

Il serait intéressant que nous pensions à échanger des données avec le GGRN, retourner aux archives des mairies de Roubaix et de Tourcoing pour étoffer et toujours remettre à jour nos fichiers, mais surtout demander des subventions aux municipalités en général.

Catherine s'occupe de la commande de vin « Chevalier SPRIET » que François et Odette vont réceptionner.

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE
SAMEDI 8 DECEMBRE 2007**



Compte-rendu réalisé par Catherine ANDRE-SPRIET